

Date de dépôt : 1^{er} septembre 2021

**Réponse du Conseil d'Etat
à la question écrite urgente de Mme Ana Roch : Etat-major chez
Mme Fischer**

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 2 juillet 2021, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

Lors de prise de fonction de la nouvelle conseillère d'Etat et la nouvelle répartition des dicastères, il semblerait que de nouvelles personnes aient été engagées au sein de son état-major.

Mes questions sont les suivantes :

- 1. Le Conseil d'Etat peut-il confirmer ce ou ces engagements ?*
- 2. Le Conseil d'Etat peut-il dire combien de personnes ont été engagées ?*
- 3. Le Conseil d'Etat peut-il nous dire à quel poste/fonction ?*
- 4. Le Conseil d'Etat peut-il faire part de l'origine de ces nouveaux fonctionnaires ?*

Que le Conseil d'Etat soit remercié pour les réponses qu'il apportera à la présente.

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le département de l'économie et de l'emploi (DEE) a été constitué de deux offices cantonaux (office cantonal de l'emploi et office de l'inspection et des relations du travail) et d'une direction générale (direction générale du développement économique, recherche et innovation). Les postes qui constituent son état-major trouvent leur origine dans l'ex-département du développement économique (DDE), complétés de ressources humaines en provenance de l'ancien département de la sécurité, de l'emploi et de la santé (DSES). Pour renforcer les effectifs de certains services, il a été procédé à des rocadés internes.

Par ailleurs, le poste vacant de chef-fe de cabinet a été repourvu dans le cadre d'un emploi partagé (« job sharing »), avec l'engagement de deux cheffes de cabinet, chacune à 0,6 ETP, en tant qu'agentes spécialisées. Afin d'être accompagné après la crise institutionnelle, le département s'est adjoint les services d'une chargée de mission dans le domaine de la communication stratégique et de l'accompagnement au changement pour l'équivalent de 0,4 ETP, en lieu et place d'un mandat externe. Il s'agit d'un contrat à durée déterminée qui se terminera à la fin de la législature.

S'est ajoutée à ce nouvel effectif une secrétaire générale adjointe chargée de la durabilité de l'économie et de l'emploi; ce poste équivalant à 1 ETP a été détaché du département du territoire. Le poste vacant de secrétaire générale adjointe chargée des questions d'emploi et de marché du travail, pour l'équivalent de 1 ETP également, a aussi été repourvu récemment.

Toute la réorganisation des ressources humaines s'est faite dans la limite des effectifs et du budget consacrés au département de l'économie et de l'emploi.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI

Le président :
Serge DAL BUSCO